

Parti radical genevois

-

Programme de législature 2009-2013

Notre société traverse une **crise économique mais aussi sociale**. Les citoyens manquent de **repères** et se réfugient trop souvent dans l'abstention. A Genève, le Parti radical genevois apporte des **réponses concrètes et réalistes**. Il ne se cache pas derrière un discours qui promet sans pouvoir tenir les engagements. Il tient aussi à rester modeste : s'il existait des solutions simples à des problèmes complexes, elles seraient déjà appliquées. Trouver des **compromis** et travailler à des solutions qui répondent aux **besoins de la majorité** est souvent nécessaire. Par contre, le Parti radical **ne transige pas sur ses valeurs**.

Les Radicaux ont rendu publics en 2005 et 2008 deux documents de fond qui constituent un programme à long terme :

- [Gouverner Genève demain](#) (Projet institutionnel du Parti radical genevois)
- [Gouverner Genève demain 2](#) (Compléments en vue de l'Assemblée constituante, consacrés au développement durable, aux institutions, à la laïcité et aux communes)

Retrouvez tous les programmes du Parti radical genevois sur www.radical.ch

Les valeurs qui guident l'action des Radicaux :

Rôle de l'Etat : nous avons besoin **d'un Etat solide**, qui se concentre sur les tâches qu'il peut remplir mieux que d'autres. Il doit être fort mais pas envahissant. Il doit surtout créer les conditions et un cadre qui permette à l'initiative privée de se développer, en particulier pour la création de PME.

La devise "**Liberté humaine, Justice sociale**" est plus que jamais d'actualité. Pour les Radicaux, ces deux valeurs ne s'opposent pas: **elles se complètent**. Il n'y a pas de Justice sans Liberté, ni de vraie Liberté sans Justice.

Droits et obligations sont liés. Il est normal et même souhaitable qu'une prestation offerte par l'Etat soit accompagnée d'une obligation. De la même manière, **l'effort** individuel (ou collectif) doit être encouragé et récompensé.

Les Radicaux sont attachés à **l'ouverture au monde**, de manière concertée et progressive. La Suisse et Genève vivent des échanges internationaux. **L'isolement n'est pas une solution d'avenir**.

Les magistrats et élus radicaux genevois proposent depuis une dizaine d'années des mesures qui prennent en compte la **protection de l'environnement**. Chaque fois que possible, nous recherchons à **inciter plutôt qu'à contraindre**.

1. Sécurité

Prévenir quand c'est possible, sévir quand il faut : la sécurité n'est pas un luxe, c'est un droit

Constat :

Depuis quelques années, un sentiment d'insécurité progresse dans la population. Les nuisances causées par certains crimes et délits comme les agressions, les vols avec violence, les cambriolages, les menaces et bien sûr, le commerce ouvert de la drogue ont pris une place de plus en plus grande dans la vie des Genevois.

Certains citoyens ont perdu confiance dans les autorités politiques, judiciaires et les forces de l'ordre. Ils sont tentés par les solutions souvent extrêmes et sans nuance proposées par des partis qui font du populisme leur fonds de commerce. Du fait de sa situation géographique et d'un manque de volonté au sein du Département des Institutions, responsable de la sécurité sur le plan cantonal, Genève est devenu le « ventre mou » de la région. Les délinquants multirécidivistes violents et très souvent sans papiers sont toujours dans la rue ou y retournent rapidement après un bref passage à Champ-Dollon.

Le système des jours-amende prévu par le code pénal ne fait plus peur à la plupart de ces criminels. Dans ces conditions, la tâche des forces de l'ordre (gendarmerie, police judiciaire et agents municipaux) est devenue fort délicate. Elles méritent soutien et reconnaissance.

La criminalité utilisant les nouvelles technologies de l'information est en augmentation. Abus d'identité, propagation d'images pédophiles, voire attaques visant à paralyser l'économie, ces nouvelles formes de cybercriminalité ont été utilisées en Europe. Elles doivent être combattues au niveau national et international, mais Genève doit aussi prendre part à la lutte contre ce fléau et veiller à ce que son économie n'y soit pas exposée.

Actions engagées par les députés radicaux et engagements pris pour 2009-2013 :

- forcer l'Etat à utiliser les moyens dont il dispose : **détention administrative**, mesures d'éloignement (dont la durée a été augmentée). *Les Radicaux ont entre autres déposé une [motion](#) en 2008, puis une [résolution](#) en 2009, ainsi qu'un [projet de loi](#) sur les exclusions de zone en 2008. Une [pétition](#) a été également lancée au printemps 2009.*
- modifier les lois quand elles ne sont pas adaptées à la situation : **jours-amende, expulsion** des multirécidivistes. *Les Libéraux-Radicaux ont lancé une [initiative parlementaire](#) au Conseil National.*
- inciter l'Etat à mieux organiser les forces disponibles : **répartition des tâches** entre police municipale et cantonale, **pourvoir les postes vacants** au sein des forces de l'ordre (engagement et formation). *Une [motion](#) radicale a été votée en 2006, exigeant un commandement unique lors des grands rendez-vous.*
- exiger le **respect pour les personnes et les biens**. L'insécurité commence par des lacunes dans l'éducation et les connaissances. Comme le conseiller administratif radical **Pierre Maudet** le fait depuis deux ans en Ville de Genève, il faut être ferme sur le respect de l'environnement urbain (tags sauvages, ordures). Les citoyens doivent pouvoir vivre paisiblement dans leur quartier ou leur village.

- se battre pour que les mesures prises soient fermes mais **respectent la dignité** des justiciables. Il faut **rejeter toute forme de populisme** qui conduit à punir une catégorie en fonction de sa nationalité, de son mode de vie.
- **équilibrer prévention et répression**. Il faut combattre l'angélisme de la gauche et les politiques souvent indignes de la droite nationaliste et populiste.

⇒ *en savoir plus* sur la **Sécurité**

2. Education

Priorité au savoir et au respect

Constat :

La politique de l'éducation proposée à Genève par la gauche est un échec. Le dogme de l'Egalité forcée a fait baisser le niveau général des élèves et démotive les enseignants.

Mal soutenus par leur hiérarchie et par certains parents, les enseignants sont aussi victimes d'une perte de respect pour l'Ecole et le Savoir en général. Faute d'être vraiment soutenus, certains enseignants craignent d'exiger.

Actions engagées par les députés radicaux et engagements pris pour 2009-2013 :

- **exiger une formation des maîtres** en 3 ans (généraliste) au sein d'une Haute Ecole Pédagogique (HEP). L'allemand et l'anglais seront enseignés par des spécialistes. *Un projet de loi radical, déposé en 2008, est à l'ordre du jour du Grand Conseil.*
- continuer à réformer le système éducatif en accord avec le programme d'**harmonisation** HarmoS afin de ne pas s'isoler du reste de la Suisse romande. Élèves et enseignants doivent pouvoir se déplacer d'un canton à l'autre, si nécessaire.
- se battre pour que les élèves soient responsables de leur comportement et de leur travail : les **notes à l'école primaire** ont déjà été rétablies. Il est nécessaire que les enseignants puissent aussi attribuer une **note de comportement** intégrée dans le calcul de la moyenne annuelle.
- **soutenir les enseignants** quand ils exigent le respect pour la matière qu'ils enseignent et pour eux-mêmes. L'autorité politique et la hiérarchie doivent les appuyer fermement.
- **responsabiliser les parents** et leur faire comprendre qu'ils ne peuvent pas se décharger de l'éducation sur l'Ecole. S'ils ne veulent pas s'impliquer, ils doivent être mis devant leurs responsabilités et éventuellement sanctionnés dans les cas extrêmes. S'ils ne peuvent pas y faire face, ils doivent être soutenus. *Ces trois derniers points ont fait l'objet d'un premier projet de loi sur le respect à l'école, déposé en 2009.*
- **concrétiser l'initiative populaire cantonale sur l'accueil continu** des élèves. Il s'agit de fournir un cadre dans lequel les associations, les clubs et les structures scolaires de l'Etat collaborent afin d'encadrer les élèves

quand leurs parents travaillent. Les élèves dont les parents le souhaitent peuvent bénéficier d'activités sportives, culturelles ou effectuer des devoirs surveillés. *Un contre-projet a été soumis au Grand Conseil par les radicaux en juillet 2009, suite au rejet de leur initiative.*

- confier la gestion de la politique de la petite enfance à une Fondation intercommunale de droit public, et non à chaque commune individuellement. **Créer des places de crèche est un défi d'envergure cantonale**, non une problématique purement locale. *Les Radicaux ont déposé un projet de loi constitutionnelle en 2009.*

⇒ *en savoir plus sur l'Education*

3. Economie et emploi

En finir avec le blocage des grandes infrastructures qui pénalise l'économie

Constat :

Les formations professionnelles offertes ne sont pas toujours adaptées au marché de l'emploi et les entreprises ont des difficultés à offrir des places d'apprentissage. Elles hésitent à engager des jeunes.

De grands projets d'infrastructures ou de constructions de logements sont bloqués par des recours multiples ou des procédures administratives excessivement bureaucratiques.

La taxe professionnelle est un impôt qui pèse de manière exagérée sur les entreprises, notamment les PME, et nuit globalement à l'emploi et à l'économie.

La place financière représente 15% de l'activité économique à Genève. Dans un contexte de crise, Genève dépend de la situation internationale, mais aussi des conditions cadre que le canton offre à son secteur financier.

Actions engagées par les députés radicaux et engagements pris pour 2009-2013 :

- exiger et obtenir le **déblocage des projets de constructions** et d'infrastructures importants pour le canton (CEVA, grands projets de logement, Praille-Accacias-Vernets, rénovation de la gare Cornavin (débloqué en juin 2009, mais au prix d'un retard conséquent).
- obtenir une allocation ou la suppression de la taxe professionnelle pour les employeurs qui créent des **places d'apprentissage** dans les secteurs secondaires et tertiaires. Le premier emploi d'un jeune ne doit pas être le chômage !
- poursuivre les efforts pour un **retour rapide à l'emploi**, tels que le Conseiller d'Etat radical **François Longchamp** les a initiés depuis 4 ans, notamment à travers la nouvelle loi sur le chômage (baisse de 30% de la durée moyenne en 2008).

⇒ *en savoir plus sur l'Economie et l'emploi*

4. Fiscalité et finances

Pour des impôts raisonnables et équilibrés qui ne punissent pas ceux qui travaillent

Constat :

La prospérité économique et l'équilibre social sont le fait d'une bonne santé économique, de finances saines, donc d'une fiscalité adaptée. Les contribuables du canton, qu'ils ou elles soient des personnes physiques ou morales, financent le maintien de la qualité de vie à Genève et sa croissance. Par ailleurs, des finances saines passent aussi par une administration motivée, efficace et efficiente, au service de la population.

Actions engagées par les députés radicaux et engagements pris pour 2009-2013 :

- **baisser et simplifier les impôts** pour stimuler l'entreprise et la consommation. *La Loi sur l'Imposition des Personnes Physiques - LIPP a été votée par le Grand Conseil en juin 2009 et doit être acceptée par le peuple le 27 septembre 2009.*
- obtenir **l'imposition séparée des couples mariés** (*splitting*), ce qui met fin à l'inégalité de traitement par rapport aux concubins et redistribue un montant de 350 millions de francs aux familles en 2010. *La loi du Conseil d'Etat intègre le splitting et de nouvelles déductions, tous deux exigés par les Radicaux depuis 2004.*
- se battre pour obtenir la **suppression de la taxe professionnelle**. *À titre d'exemple, le groupe radical à la Constituante défend déjà les propositions présentées dans les programmes [Gouverner Genève demain 1 et 2](#).*
- s'assurer que Genève offre des **conditions fiscales aussi favorables que ses voisins** aux résidents étrangers sans activité lucrative en Suisse. Les personnes soumises à l'impôt sur la dépense sont mobiles, leur apport financier représente un apport non négligeable aux ressources du canton et contribue au financement des efforts de solidarité.
- agir pour que le produit de l'impôt soit mieux **réparti entre la commune de domicile et la commune de travail** afin d'encourager les communes à développer la construction des logements dont Genève a tellement besoin et améliorer ainsi la qualité de vie des résidents.
- promouvoir une **organisation rationnelle de l'administration** afin qu'elle puisse délivrer des prestations de manière efficace et efficiente à la population à l'instar des réformes structurelles mises en place par le Conseiller d'Etat radical François Longchamp au département de la Solidarité et de l'emploi.
- s'assurer que tous les textes votés par le parlement prennent en compte les impacts financiers et organisationnels liés à leur mise en œuvre afin de favoriser leur bonne application.

⇒ *en savoir plus sur la [Fiscalité et les finances](#)*

5. Logement

Des logements plus nombreux, plus accessibles et plus près du lieu de travail

Constat :

Le citoyen genevois ne trouve pas de logement abordable. Il doit trouver *refuge* en France ou dans le canton de Vaud. Cela représente une perte fiscale considérable et une surcharge des axes de transports entre Genève et ses zones résidentielles. Il en découle également des nuisances sonores et environnementales non négligeables.

Les procédures d'autorisation trop longues découragent les investisseurs. Un manque de clarté dans la politique du logement et une législation très rigide sensée protéger les locataires a favorisé l'explosion des loyers.

Certains quartiers tendent à regrouper des populations qui connaissent des difficultés sociales ou d'intégration. La mixité sociale est menacée.

La construction est absolument nécessaire. Il faut tenir compte des transports collectifs existants ou en projet et du transport privé. Un meilleur dialogue avec les communes est nécessaire.

Il n'existe pas de solution simple : aucune piste, si modeste soit-elle, ne doit être écartée pour fournir des logements aux résidents genevois.

Actions engagées par les députés radicaux et engagements pris pour 2009-2013 :

- favoriser la construction sur les **axes des transports publics**, en consultation avec les communes.
- travailler à **simplifier** les trop nombreuses **procédures d'autorisation** de construire (notamment le fonctionnement de la CMNS).
- proposer un **déclassement modéré et concerté** de terrains agricoles, en particulier les zones enclavées. A long terme, déclasser jusqu'à 1% du territoire cantonal actuellement en zone agricole ou industrielle.
- obtenir un **encouragement fiscal à la surélévation** des immeubles.
- travailler à une **planification régionale des transports et du logement** dans le cadre de l'agglomération franco-valdo-genevoise.
- bâtir un **Ecoquartier** à la Pointe de la Jonction, conformément au [projet de loi déposé en 2009 par le groupe radical](#).

⇒ *en savoir plus sur le **Logement***

6. Mobilité, énergie et environnement

Pour une combinaison intelligente de transports privés et collectifs

Constat :

Avec la crise du logement, les distances entre domicile et lieu de travail augmentent. Les logements se font plus rares en ville. Le combat entre transport privé et public est avant

tout idéologique. Les deux sont nécessaires et complémentaires pour des usages différents.

Genève ne pourra pas faire l'économie d'une traversée lacustre.

L'utilisation des énergies fossiles est encore trop massive dans le transport et le chauffage, le parc immobilier est trop gourmand en énergie (50% de l'énergie consommée à Genève; 60% du parc immobilier est à rénover).

Genève est dépendante de l'étranger pour son approvisionnement en énergie. La construction d'une centrale à gaz au Lignon ne résout pas cette question. Pis, elle conforte le canton dans sa situation d'importateur d'énergies non-renouvelables et géopolitiquement instables.

Actions engagées par les députés radicaux et engagements pris pour 2009-2013 :

- achever un véritable **plan de circulation régional** pour le transport combiné et mettre fin à la guerre entre transports privés et publics. Les deux sont nécessaires et complémentaires. Les Radicaux veulent promouvoir un « transport intelligent ».
- travailler à une **traversée lacustre** qui inclut les transports publics, dans une perspective de mobilité régionale. *Un [crédit d'étude](#) a été voté à l'initiative des Radicaux.* Une simple traversée de quai à quai n'est plus adaptée aux besoins de mobilité actuels.
- **lier systématiquement l'offre d'alternatives crédibles** aux limitations. Augmenter l'attractivité des transports publics par une tarification claire, promouvoir la combinaison des modes de transport grâce aux P+R. *Les Radicaux demandent notamment depuis 2008 un [nouveau P+R](#) à Bardonnex.*
- inciter à l'usage des véhicules privés les moins polluants selon le principe de la « **neutralité fiscale** » des mesures. *Une [loi d'origine radicale](#) est soumise au peuple en septembre 2009.* A moyen terme, la généralisation des véhicules les moins polluants entraîne une baisse des prélèvements fiscaux sur le transport privé.
- **lutter contre la construction d'une centrale à gaz à Vernier**, polluante, nécessitant des importations de gaz et anachronique: l'époque de la construction de centrales à combustible fossile est révolue. *Une [motion](#) a été déposée par les Radicaux en 2008.*
- développer une **production indigène d'électricité** grâce à la construction du **barrage de Conflans** au fil du Rhône et à l'exploitation de la biomasse, mais aussi grâce au solaire et à la géothermie moyenne et profonde.
- encourager **par des mesures fiscales l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments** (Minergie et Minergie +), sans limites de temps car la réalisation d'une œuvre d'une telle envergure s'inscrit forcément dans la durée. *Un [projet de loi](#) a été déposé par les Radicaux en 2009.*

⇒ *en savoir plus* sur la **Mobilité, l'énergie et l'environnement**

7. Santé et social

Le travail plutôt que l'assistance

Constat :

Le chômage est un fléau pour la société. Indemniser ceux qui viennent de perdre leur emploi n'est qu'une solution transitoire. Le retour à l'emploi doit être la priorité absolue.

Le régime de gouvernance et le mandat de prestation de l'Hospice général ont été révisés en 2006 et 2008 respectivement. L'attribution de prestations AVS/AI a été revue.

Sous la direction de François Longchamp, le Département de la Solidarité et de l'Emploi a élaboré une nouvelle loi sur les Etablissements pour personnes âgées (*déposée devant le Grand Conseil fin 2008*) afin de rationaliser les règles de gestion de ces établissements et de permettre le maintien de prix de pension abordables pour les résidents âgés.

Les retraités représentent un énorme potentiel de compétences sociales, humaines ou professionnelles qui pourraient être utiles à la société pour autant qu'une place adéquate leur soit faite. La société civile, les associations et le système éducatif doivent s'engager à mieux utiliser ces compétences.

Le système de prise en charge des personnes les plus âgées est saturé, il représente un coût élevé pour les familles modestes et pour les retraités eux-mêmes. L'allongement de la durée de vie est réjouissant, mais il soumet le système de santé et les établissements spécialisés à une très forte pression.

Les HUG sont saturés, des opérations chirurgicales doivent être repoussées alors même que les patients souffrent de pathologies graves. Le département des urgences reçoit de très nombreux patients pour des consultations qui pourraient être prises en charge par les médecins de famille.

Actions engagées par les députés radicaux et engagements pris pour 2009-2013 :

- soutenir un **retour rapide à l'emploi et privilégier la réinsertion** des chômeurs par rapport à l'attribution d'indemnités chômage. *La [nouvelle loi sur le chômage](#), de François Longchamp, a été adoptée en votation populaire en 2007.* Dans la crise actuelle, poursuivre cette dynamique et stimuler l'économie en **débloquant les travaux d'infrastructures**.
- faire **baisser les primes** d'assurance-maladie, en créant un plafond pour les réserves des caisses maladies, qui succombent trop souvent à la tentation d'accumuler les fonds propres tout en augmentant les primes de manière disproportionnée. *La commission de la santé du Grand Conseil a approuvé à l'unanimité une [initiative cantonale](#) radicale déposée en 2008.*
- suivre de très près l'application de la nouvelle gouvernance de l'Hospice général et **contrôler strictement l'attribution de prestations** AVS/AI nouvelles et anciennes. **Récupérer** les sommes indûment versées.
- supprimer les effets de seuil dans le versement de l'aide sociale afin d'éviter qu'une hausse légère du revenu, notamment par le travail, ne réduise dramatiquement le droit à la prestation et ne décourage le travail. *Une [première loi](#) proposée par François Longchamp a été adoptée en 2007, suivie de nouveaux textes permettant une suppression définitive de tous les effets de seuil.*

- conclure avec des cliniques privées et des chirurgiens agréés des **accords permettant de réaliser les opérations urgentes** que les HUG n'ont pas les moyens de faire. Une *motion* a été déposée en 2007 par les Radicaux.
- renforcer le **rôle des médecins généralistes** (de premier recours), notamment pour traiter les petites urgences. Une *résolution radicale de soutien* a été votée à l'unanimité en mars 2009, suite à la baisse injustifiée des tarifs des analyses de laboratoires.
- explorer des **solutions innovantes pour maintenir les anciens à domicile** et éviter leur transfert en EMS. Cela passe notamment par une reconnaissance du **statut des tiers ou proches aidants**.
- explorer de nouvelles pistes de **financement des séjours en EMS**, par exemple au moyen d'une assurance cantonale à partir de 65 ans, afin d'éviter que l'épargne des citoyens modestes ne soit entièrement engloutie par le prix, élevé, du séjour en EMS. Une *motion* a été déposée par les Radicaux en 2009.
- encourager **l'inclusion des seniors** dans le soutien aux groupes les plus vulnérables sur le plan éducatif ou social.

⇒ *en savoir plus* sur la **Santé et le social**

8. Genève internationale

3000^{ème} par la taille, 30^{ème} par la réputation !

Constat :

Genève ne serait pas ce qu'elle est sans le siège européen de l'ONU, les organisations internationales spécialisées, les missions diplomatiques et de nombreuses grandes entreprises. Selon une étude de renommée, Genève se situe au 30^{ème} rang mondial par la réputation alors que la ville occupe seulement le 3000^{ème} rang par la taille.

C'est une situation enviable mais pas garantie. Le départ de l'une des organisations internationales donnerait un signal que d'autres pourraient suivre. Le commerce, le tourisme, l'aéroport et l'économie ne peuvent pas se passer de la Genève internationale que nous connaissons.

Les signaux négatifs donnés par le referendum contre un projet d'agrandissement du siège de l'OMC, pourtant très bien conçu et d'un impact modeste sur le parc Barton, ne doivent pas être négligés. La difficulté de se loger est aussi un obstacle majeur au développement de la région dans sa composante internationale.

Genève élabore encore trop souvent sa politique de développement (transports, logement, emploi, relations internationales) de manière isolée, même si certains progrès ont été faits ces dernières années. La position commune entre Vaud et Genève sur la 3^{ème} voie CFF, le futur de Palexpo et le soutien au CEVA est une nouveauté à laquelle les Radicaux François Longchamp et Pascal Broulis ont pris une part essentielle.

Actions engagées par les députés radicaux et engagements pris pour 2009-2013 :

- soutenir fermement les nécessaires **renovation et agrandissement du siège de l'OMC**.

- appuyer les **efforts d'aménagement du quartier des Nations** afin d'accueillir dignement les ONG installées à Genève ou les représentants de la société civile, ainsi que les simples citoyens venant témoigner devant le Conseil des Droits de l'Homme ou assister à ses séances: ils doivent pouvoir être accueillis et hébergés à des coûts raisonnables.
- mettre en œuvre les mesures citées plus haut afin de diminuer la crise du logement et **maintenir la qualité de vie et l'attractivité de Genève** sur le plan international
- intensifier la coopération avec les départements français et le canton de Vaud pour la **planification des infrastructures**. *Initiative sur la 3^{ème} voie CFF, des Conseillers d'Etat Longchamp, Hiler, Muller et Broulis, lancée en 2008 et aboutissant à un [accord historique](#) en mai 2009.*
- poursuivre les projets **d'investissements dans l'Aéroport international de Genève** et les infrastructures telles que Palexpo, qui ont été engagés par François Longchamp depuis 2006.